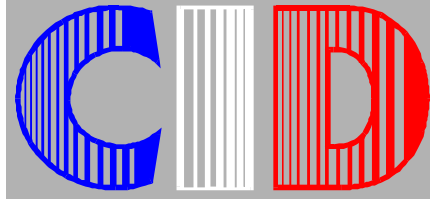


COLLEGE INTERARMEES



D E D E F E N S E

# **Global Governance**

**- Un concept mort-né ?**

Mémoire de Géopolitique

**du Capitaine de Corvette de la Marine Allemande**

**Ronald D. HOFFMANN**

**dans le cadre du séminaire**

**«La Mondialisation : Dimensions politique, économique et sociale»**

Directeur : Professeur Jean-Louis SCARINGELLA

Directeur de la Chambre de Commerce  
et d'Industrie de Paris et de l'ESCP-EAP

Mars 2001

## II

### **Global Governance** **Un concept mort-né ?**

## **Sommaire**

### **Introduction**

#### **Partie I :**

#### **Un Contexte moderne et un Concept ancien**

L'Historique/ La Globalisation/ Le Concept de la Gouvernance Globale

#### **Partie II :**

#### **Les Champs de la Globalisation et la Gouvernance Globale**

Intérêts et critique

Société/ Economie/ Ecologie/ Politique

#### **Partie III :**

#### **La Global Governance – un concept mort-né ? -**

Conclusion et perspectives

## **Bibliographie**

## **Table des matières**

---

## ***Introduction***

---

A la fin du 17<sup>ème</sup> siècle, l'écrivain allemand Jean Paul jetait un regard sceptique et mélancolique sur le siècle à venir. Il voyait un monde qui évoluait de plus en plus vite ; des aéronefs qui sillonnaient le ciel et des hommes qui formeraient une grande communauté sans distinction de nationalités, religions ou cultures<sup>1</sup>. Même s'il ne pouvait le prévoir, Jean Paul anticipait déjà ce que nous appelons aujourd'hui la globalisation et ce sentiment d'impuissance qui l'accompagne. Faut-il alors subir ce phénomène de la globalisation et ses conséquences ?

Le concept de la Global Governance tente de donner une réponse négative à cette question. Mais suffit-il d'un concept pour changer les réalités de la mondialisation ?

---

### **1. Définitions**

---

Il n'y a point de mot aussi ambigu que celui de « globalisation », contrairement à l'expression pas du tout connue, de « Global Governance ». Il convient donc de définir au préalable ces deux termes.

#### **a.) Globalisation**

Par la suite, j'entendrai par « globalisation » « toute augmentation de l'intensité et de l'étendue des processus d'échanges et d'interactions dépassant les frontières. Cela inclus les transactions économiques, les processus d'échanges culturels et d'informations ou encore l'échange transfrontalier des pollutions »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> JEAN PAUL (pseudonyme pour Johann Paul Friedrich RICHTER, 1763-1825), *Die wunderbare Gesellschaft in der Neujahrsnacht*, Frankfurt a.M., Insel Verlag, 1998, p. 130

<sup>2</sup> SCHMIDT, Hilmar, TAKE, Ingo, *Demokratischer und besser? – Der Beitrag von Nichtregierungsorganisationen zur Demokratisierung internationaler Politik und zur Lösung globaler Probleme*, dans : Aus Politik und Zeitgeschichte, B43, Oktober 1997, p. 13, remarque 8

Les Français utilisent plutôt le mot « mondialisation ». Je préfère néanmoins rester avec l'expression « globalisation », parce qu'il n'inclut pas seulement la notion de notre globe mais aussi celle de la vie sociale, politique, économique ou encore écologique en général.

### **b.) Global Governance**

Une définition pure de « Global Governance » voudrait dire « règne, force ou contrôle global ». Ceci explique la fausse compréhension de ce terme qui en découle. En effet quand on ne connaît pas la théorie derrière ce concept on a plutôt tendance à penser à un gouvernement global, alors que l'idée est beaucoup plus complexe.

Un but de ce travail sera d'en finir une fois pour toutes avec ces interprétations simplistes. Pour des raisons de clarté, je me tiendrais aussi au terme anglais, « Global Governance », pour éviter encore plus d'irritations.

## **2. Cadre du traitement**

---

La base de mes réflexions sont les effets de la globalisation. Je m'abstiendrai de discuter si oui ou non celle-ci existe vraiment. Je la considère comme réelle.

Je ne vais pas non plus discuter de tous les problèmes et menaces globales. Je ne les utiliserai que dans le but de mieux expliquer le concept de Global Governance.

Je vais d'abord jeter un regard historique et la philosophique sur la notion de la Global Governance. Avant de traiter le concept lui-même, j'évoquerai la situation actuelle et la globalisation. Puis je discuterai des conditions requises, des possibilités et des limites de la Global Governance. Enfin je mesurerai le concept à ses possibilités dans certains domaines de la globalisation pour en venir à une conclusion et à un regard sur le futur.

Finalement ce mémoire tentera de donner une réponse à la question de savoir si le concept de la Global Governance est un mort-né d'avance ou s'il est un concept réalisable.

---

## ***Partie I : Un Contexte moderne et un Concept ancien***

---

### **1. La globalisation**

---

De nos jours tout est global et la globalisation est à la fois promesse et menace du présent et du futur. La globalisation semble être le facteur dominant de notre ère. Les uns la mystifient comme une chance pour une nouvelle culture mondiale, les autres y voient une menace pour l'architecture mondiale. Il y en a même qui nient complètement ce phénomène. Il convient par conséquent d'analyser cette globalisation un peu plus profondément.

#### **a. Le problème**

Comme la définition de globalisation le démontre, on attribue à celle-ci deux dimensions principales. L'une est temporelle, l'autre est locale. Le développement technique, notamment dans le domaine de la communication, libère les acteurs de toutes contraintes liées au temps et à l'espace. En effet, un message ou une action se transmet par le réseau Internet partout dans le monde et seulement en la fraction de seconde que dure la transmission. Ceci ouvre bien des possibilités dans presque tous les domaines d'interactions humaines, positives comme dans la culture et le commerce ou négatives comme dans la criminalité ou l'exploitation de l'homme. Parallèlement on assiste à une interaction de plus en plus forte des acteurs qui deviennent de plus en plus obscure et de moins en moins contrôlable dans un réseau

complexe d'interdépendances. Ceci entraîne aussi une marginalisation de toutes de régions qui n'ont pas pu suivre le développement technologique.<sup>3</sup>

Les processus de décision peuvent être concentrés dans peu de mains, transmis et réalisés dans des délais de plus en plus courts et avec un effet mondial immédiat. Par conséquent, sont aussi incluses toutes décisions fausses avec le même effet mondial et immédiat.<sup>4</sup> Ceci conduit à des interdépendances de moins au moins contrôlables, notamment par les instances étatiques.<sup>5</sup> A titre d'exemple peuvent être nommés : La croissance démographique, la dynamique économique, la pollution ou les flux financiers et l'emploi. Les problèmes globaux auxquelles on se voit confronté aujourd'hui ne sont donc pas un hasard mais bien le résultat d'un développement s'auto-accélérant. Il s'agit d'une course entre des problèmes humanitaires déjà résolus et nouveaux.<sup>6</sup>

### **b. Les niveaux des problèmes**

Peut-on alors dire que tout problème de nos jours a une signification mondiale ? Certainement pas. Les problèmes sont à classer très distinctement dans des niveaux différents. Ceci peut se faire selon la hiérarchie : Du niveau local au niveau national, puis au niveau régional vers celui du supranational et enfin jusqu'au niveau global. Chaque'un de ces niveaux a ses propres problèmes bien spécifiques. Ce qui est nouveau dans notre ère, c'est que ces problèmes se développent de plus en plus en dépendance des uns et des autres, même si

---

<sup>3</sup> MESSNER, Dirk, NUSCHELER, Franz, *Globale Trends, Globalisierung und Global Governance*, dans *Globale Trends 1998*, Fischer Taschenbuchverlag, Frankfurt a.M., 1997, p. 2

<sup>4</sup> ROBEJSEK, Peter, *Globalisierung – Mehr als eine mentale Falle?*, dans *Rissener Rundbrief*, Haus Rissen, AUG/SEP, Hamburg, 1998, p. 15

<sup>5</sup> HAUCHLER, Ingomar, *Trends und Interdependenzen globaler Entwicklung*, dans: *Globale Trends 1998*, Fischer Taschenbuchverlag, Frankfurt a.M., 1997, p. 11

<sup>6</sup> WAGNER, Wolfgang, *Die grossen Krisen unserer Zeit – Kann Politik sie noch bewältigen?* Dans: *Internationale Politik*, Dez. 1997, p. 1

ceci n'est pas forcément toujours le cas. La pornographie pédophile n'est pas seulement un problème des pays d'où elle est venue, à l'inverse la pollution de l'Elbe n'est pas un problème qu'il faut résoudre au niveau global.

### **c. Les acteurs globaux**

Jusqu'à présent les problèmes ont été gérés, sans tenir compte ni de leur forme ni de leur niveau, par l'Etat ou un groupe d'Etats. Malheureusement force est de constater que les Nations Unies jouent un rôle de moins en moins prépondérant dans la gestion de ces problèmes.<sup>7</sup> Trop grands sont les intérêts particuliers de chaque Etat. En plus la globalisation a appelé de nouveaux acteurs sur la scène et leur pouvoir n'est pas à sous estimer.<sup>8</sup> Ils représentent des groupes d'intérêts spécifiques, qui ne sont pas légitimés démocratiquement, mais exercent néanmoins une grande influence sur les conditions globales.<sup>9</sup> Ce sont le monde économique, le monde financier, le monde médiatique, le monde Internet et les organisations non-gouvernementales (ONG).<sup>10</sup> Ces groupes jouent tous à l'échelon mondiale et échappent en partie à tout contrôle étatique. On est donc tenté de poser les questions suivantes : jusqu'à quels degrés les Etats nationaux ont encore la compétence de gérer les problèmes prédominants ?<sup>11</sup> Pourquoi, les Etats nationaux, trouveraient-ils des solutions pour les problèmes mondiaux, alors qu'ils arrivent déjà difficilement à gérer

---

<sup>7</sup> WAGNER, Wolfgang, *Die grossen Krisen unserer Zeit – Kann Politik sie noch bewältigen?* Dans: Internationale Politik, Dez. 1997, p. 3

<sup>8</sup> WAGNER, Wolfgang, *Die grossen Krisen unserer Zeit – Kann Politik sie noch bewältigen?* Dans: Internationale Politik, Dez. 1997, p. 6

<sup>9</sup> GEIGER, Gebhard, *Neue Strukturen und Herausforderungen der internationalen Sicherheit im Informationszeitalter*, dans: Aussenpolitik, 4. Quartal 1997, p. 402

<sup>10</sup> SUTER, Keith, *Why does globalisation mean?*, dans Club-Forum, Deutsche Gesellschaft Club of Rome, 3. Quartal 1998, p. 3

<sup>11</sup> WAGNER, Wolfgang, *Die grossen Krisen unserer Zeit – Kann Politik sie noch bewältigen?* Dans: Internationale Politik, Dez. 1997, p. 5

ceux du niveau national ?<sup>12</sup> Comment va-t-on résoudre les problèmes globaux alors que des joueurs principaux ne sont même pas impliqués ou échappent à toute influence ou contrôle ?<sup>13</sup> Considérant le nombre élevé des problèmes, ne serait-il pas logique d'en transférer quelques-uns à un niveau plus adéquat que celui de l'Etat national, par exemple en les confiant à des organisations internationales ? En fait, on observe plutôt le contraire. Paradoxalement parallèlement à une globalisation croissante l'intérêt pour la politique étrangère, les Nations Unies et la perception des problèmes décline, puisque ces derniers ne sont pas directement tangibles. On constate en même temps une forte tendance vers la régionalisation.<sup>14</sup>

Le fond du problème est alors le suivant : Comment les Etats nationaux peuvent-ils et par leur intermédiaire les organisations internationales qu'ils soutiennent, retrouver leur capacité d'agir et leur crédibilité pour gérer les challenges de notre 21<sup>ème</sup> siècle ?

## 2. Un coup de projecteur historique et philosophique

---

Alors que les problèmes de la globalisation nous semblent aussi nouveaux que le phénomène lui-même, l'exemple du texte de Jean Paul nous montre qu'il y avait des hommes lucides qui voyaient au-delà de leur temps. L'un d'entre eux contemporain de Jean Paul était le philosophe Immanuel Kant. Il y a deux cents ans il écrivit le petit œuvre « A la paix éternelle »<sup>15</sup>. Cette esquisse philosophique est unique sous plusieurs aspects. Dans cette œuvre Kant

---

<sup>12</sup> ROBEJSEK, Peter, *Globalisierung – Mehr als eine mentale Falle?*, dans Rissener Rundbrief, Haus Rissen, AUG/SEP, Hamburg, 1998, p. 17/18

<sup>13</sup> MESSNER, Dirk, NUSCHELER, Franz, *Globale Trends, Globalisierung und Global Governance*, dans Globale Trends 1998, Fischer Taschenbuchverlag, Frankfurt a.M., 1997, p. 3

<sup>14</sup> WAGNER, Wolfgang, *Die grossen Krisen unserer Zeit – Kann Politik sie noch bewältigen?* Dans: Internationale Politik, Dez. 1997, p. 6/7

<sup>15</sup> KANT, Immanuel, *Zum ewigen Frieden. Ein philosophischer Entwurf*, par F. Nicolovius, Königsberg, 1795

analyse les causes de la guerre et définit des prémisses pour une paix durable. Il y pensait, lui qui n'a jamais voyagé, à une stratégie mondiale. Une de ces prérogatives était le droit d'hospitalité de chaque citoyen partout dans le monde. Par ces mesures les peuples peuvent s'approcher pour mieux se connaître sans avoir peur de finir dans l'esclavage ou d'être menacé de leur vie. Qu'est-ce que ceci a à voir avec la globalisation ? La globalisation offre justement cette possibilité de libre échange entre les nations que Kant désire et préconise. Pour mieux évaluer cette pensée il faut prendre conscience de l'époque à laquelle Kant a écrit. En ce temps là, voyager était un luxe. Même entre les Etats allemands de l'époque, un visa était préconisé pour chaque Etat. Les moyens de transport étaient primitifs et prenaient un temps considérable. Penser alors une communication mondiale était de la pure science fiction. Bien sûre nous sommes loin de réaliser une paix éternelle. Mais cela, Kant l'avait prévue aussi. En 1795 il avait 71 ans et il connaissait la nature humaine. Il demandait alors dans son texte que le droit de citoyenneté mondiale soit limitée. Pour cela il prévoyait un code civil qui réglait justement les droits et devoirs lié à cette citoyenneté mondiale. Il voulait réglementer cet échange interculturel pour éviter les abus.<sup>16</sup> Il se posait donc les même questions que nous nous posons de nos jours face à une globalisation galopante, sauf que pour lui ce n'était qu'un exercice intellectuel. Dans son livre « A la paix éternelle », il n'en reste pas là. Son approche aussi bien que ses propositions sont globales, ce qui rend la lecture de ces quelques pages si profitable et actuelle.

On peut être sûr que Willy Brandt, ancien chancelier de le RFA, lauréat du Prix Nobel pour la Paix et ancien président de la Commission Indépendante pour les Questions Internationales de Développement de l'ONU, connaissait ce texte de Kant. En 1989, ayant pris conscience du nouveau climat dans les relations internationales, il réunit un groupe de dirigeants internationaux « afin d'étudier

---

<sup>16</sup> KANT, Immanuel, *Zum ewigen Frieden. Ein philosophischer Entwurf*, par F. Nicolovius, Königsberg, 1795, p. 214

de nouvelles façons d'aborder la conduite des relations globales. Bien qu'un travail considérable ait déjà été effectué dans les années quatre-vingt par des commissions affectées à des domaines spécifiques des affaires globales, il considérait qu'il était nécessaire d'envisager l'avenir du monde de manière intégrale (comme l'a fait Kant dans son œuvre, note du réd.) ainsi que les modalités institutionnelles susceptibles de l'engager plus sûrement vers des objectifs internationaux. La création, en 1992, de la Commission de Gouvernance Globale a été l'aboutissement de ces efforts<sup>17</sup>. Le but de cette commission est de « créer une vision commune de la voie dans laquelle doit s'engager le monde dans cette période de transition qui fait suite à la guerre froide ».<sup>18</sup>

En Allemagne, Willy Brandt, créa la Fondation Développement et Paix (Stiftung Entwicklung und Frieden) qui depuis fourni le travail de base pour développer le concept de Global Governance. Son approche pragmatique et critique du concept dans plusieurs ouvrages depuis, notamment le Policy Paper 2 de la fondation<sup>19</sup>, est à la base des considérations suivantes.

### 3. Le Concept de la Global Governance

---

Comme beaucoup de problèmes ont pris une dimension mondiale, le gouvernement qui doit les traiter doit lui aussi être placé au niveau mondial. Ceci prêche en faveur d'un gouvernement mondial (Global Government). Global Governance ne l'est justement pas. Un gouvernement global ne pourrait pas résoudre ces problèmes et encore moins en acquérir la légitimation nécessaire.

---

<sup>17</sup> site internet de la *Commission of Global Governance*, <http://www.ccg.ch/bvfr.htm>, 10/00, p. 1

<sup>18</sup> site internet de la *Commission of Global Governance*, <http://www.ccg.ch/bvfr.htm>, 10/00, p. 1

<sup>19</sup> MESSNER, Dirk, NUSCHELER, Franz, *Global Governance*, dans Policy Paper 2 de la Stiftung Entwicklung und Frieden, Bonn, 1996

Que veut dire alors Global Governance ? Comme même les inventeurs de ce terme avaient des problèmes pour la définir, disons pour l'instant qu'il s'agit d'une politique de réglementation mondiale. Mais bien sûr cette définition demande aussi une différenciation plus profonde. Cette politique de réglementation mondiale est tout d'abord à différencier de la conception hégémonique d'un ordre mondial aux couleurs américaines (New World Order de G. Bush, sr.). Il ne s'agit non plus d'un modèle d'uniformisation mondiale de tous les systèmes. Il s'agit par contre plutôt d'un modèle Kantien comme cela sera décrit ultérieurement, donc d'une fédération mondiale avec une partie état centraliste nécessaire. Elle est basée sur des normes communes comme le droit des peuples et d'une éthique responsable et mondiale acceptée. Son élément principal est la coopération de tous les acteurs du niveau local jusqu'au niveau mondial avec une volonté de gérer les problèmes ensemble. Dans ce système l'Etat national joue un rôle de charnière parce qu'il assure la capacité d'action et d'exécution à l'intérieur. En même temps il en délègue une partie à des organisations internationales, comme les Nations Unies et ses sous-organisations, et les rend par cela capable d'agir elles-mêmes. Ceci peut inclure des structures déjà existantes comme des régimes inter étatiques (i.e. pour la protection de la mer du Nord), des organisations internationales comme l'OSCE, des projets d'intégration comme l'Union Européenne (UE), des systèmes de sécurité comme l'OTAN, mais aussi des organisations non-gouvernementales (ONG) ou encore des organisations économiques comme les Fonds Monétaires International (FMI). Toutes ces organisations participent et portent une part de la responsabilité en même temps qu'elles apportent leur support pour résoudre les problèmes. Dans ce contexte il est important de définir qui fait quoi et dans quel cadre selon la nature du problème.

On pourrait alors définir Global Governance comme un système de réseaux sur tous les niveaux ayant comme but commun la résolution de problèmes communs, un équilibre des intérêts et des valeurs communes reconnues

comme fondement de structures institutionnelles solides pour étudier et résoudre les problèmes et conflits actuels.<sup>20</sup>

### **a. Les conditions requises**

Pour réaliser ces réseaux, il faut d'abord créer les conditions requises, qui - elles - permettent leur bon fonctionnement.

Celles-ci sont :

1. Les organisations internationales, et parmi elles principalement les Nations Unies et leur sous-organisations, doivent être renforcées dans leur pouvoir par les nations membres. Cela est seulement possible si les nations membres délèguent des parties de leur souveraineté.
2. Les nations doivent prendre conscience de leur nouveau rôle de « charnière » dans la politique mondiale. Ceci veut dire principalement qu'elles doivent déléguer plus de responsabilités à l'intérieur et plus de souverainetés à l'extérieur. Le slogan pourrait être : Le moins d'état possible et autant d'état que nécessaire.
3. Les régions et les communes doivent être renforcées dans leurs propres responsabilités. En outre, elles doivent aussi pouvoir disposer des compétences propres pour agir elles-mêmes.
4. La société civile dans la forme des ONG doit être acceptée comme instance de contrôle et de correction.<sup>21</sup>
5. Les institutions internationales et les organisations doivent se rapprocher et mieux coordonner leurs actions.

---

<sup>20</sup> MESSNER, Dirk, NUSCHELER, Franz, *Globale Trends, Globalisierung und Global Governance*, dans *Globale Trends 1998*, Fischer Taschenbuchverlag, Frankfurt a.M., 1997, p. 36

<sup>21</sup> SCHMIDT, Hilmar, TAKE, Ingo, *Demokratischer und besser? – Der Beitrag von Nichtregierungsorganisationen zur Demokratisierung internationaler Politik und zur Lösung globaler Probleme*, dans : *Aus Politik und Zeitgeschichte*, B43, Oktober 1997, p. 16

6. La coopération et l'intégration régionales doivent être soutenues et les disparités doivent être abolies.
7. L'état de droit et la démocratie doivent être fait promu.
8. Les cinq piliers d'une politique d'ordre mondial doivent être développés. Ceux-ci sont :

Un règlement mondial économique, un règlement international de concurrence, un règlement mondial financier et monétaire, un règlement mondial social et un règlement mondial écologique.

Les prémices pour un réseau mondial dans le sens de la Global Governance ne sont donc pas d'un poids négligeable. Pour réaliser ces conditions requises et par la suite un tel réseau, il faut de fortes motivations. Il est donc nécessaire de considérer les possibilités, sans en ignorer les limites.

### **b. Les possibilités**

#### **Flexibilité et vitesse**

Des problèmes différents sur des niveaux différents sont déjà difficiles à comprendre dans leur complexité et encore plus difficiles à résoudre. Un système par contre qui est basé sur un consensus mutuel et doté d'institutions à tous les niveaux des problèmes, capables d'agir, est bien situé pour mieux évaluer ces problèmes et les résoudre. Il pourrait prendre les mesures adéquates, mieux les réaliser et mieux surveiller le résultat. Il y aurait une instance adaptée à chaque niveau. Ceci mènerait à une flexibilité et une vitesse pour aborder et résoudre des problèmes, qui ne peuvent l'être aujourd'hui par un Etat seul.

#### **Décharger**

Les Nations Unies et les Etats se voient confronté à une multitude de problèmes qu'ils sont incapables à résoudre. Ils sont tout simplement surchargés. Par une délégation des responsabilités et l'adaptation du niveau à celui du problème, les décideurs d'aujourd'hui se verraient déchargés et

gagneraient à nouveau une marge de manœuvre qui les rendraient à nouveau efficace.

### **Lier au lieu de séparer**

La globalisation a mené à une séparation entre ceux qui l'utilisent à leur fin et ceux qui en sont exclus. Un réseau de relations interactives permettrait de compenser ces effets négatifs et ne séparerait plus, car il serait utilisé, transformé et développé sur la base d'un ordre global de valeurs morales. Son but serait alors de lier au lieu de séparer.

### **c. Les limites**

#### **Une question de compétence de décision**

Quand on considère le nombre élevé des Etats et des organisations impliquées dans le système de la Global Governance, on s'aperçoit qu'il deviendra difficile de fixer un responsable qui décidera sur la manière de résoudre un problème. N'y aurait-il pas un conflit de compétences de tous les Etats et institutions qui seraient en mesure de résoudre le problème ? Qui aurait la compétence de décision, qui tranchera en cas de dispute ? Ne faudrait-il pas un pouvoir central, par exemple les Nations Unies, qui déciderait de qui traiterai tel problème à tel niveau ? La conséquence serait fatale : Le concept perdrait son élément clé, l'aspect fédératif, et par la suite le consensus mutuel qui a justement généré ce concept.

#### **Une question de contrôle**

Qui contrôlerait la réalisation des mesures décidées ? Est-ce la responsabilité des Etats ou plutôt celle des organes qui ont pris la décision ? Qui, par exemple, contrôlera les Etats signataires d'un contrat sur la réduction des émissions de CO2 si ces derniers réduisent vraiment leurs émissions de CO2 et s'en tiennent aux limites convenues (pourvu que ce contrat se réalise bien un jour) ? Un auto-contrôle des Etats et des organisation n'aurait pas de sens et n'inspirait pas plus de confiance.

#### **Une question de faire valoir**

Si jamais un accord n'est pas respecté, qui va le faire valoir, qui imposera son exécution ? Quelle instance obligera par exemple un Etat signataire à respecter le contrat de non-prolifération d'armes nucléaires, si celui-ci ne le fait pas de son plein gré ? Quelles pourraient être les mesures de répression contre cet Etat ? Qui les décrèterait ? Et qui s'y soumettrait ?

### **Une question de légitimation**

L'acceptation de mesures, qui sont souvent contraignantes, liées à la résolution d'un problème est très étroitement liée à la légitimité de ces mesures. Tant que ces mesures sont imposées par un Etat démocratique, cela ne pose pas trop de problème. Aux prochaines élections les électeurs auront la possibilité d'exprimer leur mécontentement ou leur approbation. Mais si cet Etat délègue des souverainetés et des compétences à l'intérieur et à l'extérieur, à des organisations qui elles ne sont pas démocratiquement légitimées, les décisions seront-elles acceptées ? La confiance dans l'Etat diminuerait et combien de plus celle dans les organisations internationales ? Sur cette base, qui n'en est plus vraiment une, aucune mesure ne serait plus réalisable.

---

## ***Partie II : Confrontation des Champs de la Globalisation et de la Global Governance***

---

Le concept de la Global Governance se voit donc confronté à des possibilités et des limites, qui semblent le réduire à une belle pensée philosophique. Il convient donc de le confronter aussi à la réalité, tout au moins à des parties de celle-ci.

La genèse de structures globales alimentées par une infrastructure mondiale de la communication, des processus globaux des marchés, d'une science globalisée, des processus de réglementations juridiques globales, d'une densification des régimes internationaux et des groupes d'acteurs agissant d'une manière transfrontalière rendent l'état de lieu d'autant plus difficile. S'y ajoutent des interactions, des interdépendances, des constellations de

problèmes et des lignes de conflits qui se superposent et se densifient entre les différents niveaux d'actions allant du niveau local au niveau global.

Je vais donc me concentrer sur vingt tendances globales centrales et tenter de démontrer la façon très diverse d'aborder ces problèmes. Je ferai ceci dans les domaines suivants : problèmes globaux des sociétés, de l'économie, de l'écologie et de la politique.<sup>22</sup>

Je décrirait d'abord brièvement chaque aspect du problème pour en venir après à la façon dont chacun est traité. Nous verrons à l'occasion dans chaque cas si le concept de la Global Governance est oui ou non présent.

## 1. Société mondiale

---

### La pauvreté absolue

Ma première considération se portera sur la pauvreté absolue. Même s'il y a eu des améliorations significatives des conditions sociales dans la plupart des pays du monde, la pauvreté absolue n'a pas cessé de croître.

Il y a un consensus sur la stratégie à employer pour combattre la pauvreté absolue. Le sommet mondial social a mis en évidence des mesures possibles, qui ont été concrétisé par le comité d'assistance au développement de l'OCDE. Néanmoins leur réalisation a échoué parce que les Etats ne manifestent pas la volonté de mettre les ressources nécessaires à disposition pour mettre en œuvre ces mesures.

### Les disparités sociales

Les tendances actuelles et le développement institutionnel de la globalisation aggravent les disparités sociales à l'intérieur et entre les pays du monde. Il y a des « gagnants » et des « perdants » de la globalisation.

---

<sup>22</sup> HAUHLER, Ingomar, MESSNER, Dirk, NUSCHELER, Franz, *Globalisierung & Global Governance – eine Synopse*, dans *Globale Trends 2000*, Fischer Taschenbuchverlag, Frankfurt a.M., 1999, p. 476 suivantes

Certes, il y a des avancées dans la description du problème, notamment par le biais de documents réalisés par le Programme de Développement des Nations Unies (UNDP), de l'Organisation International du Travail (ILO) et de la Banque Mondiale. Mais le débat sur la politique à adopter dans le domaine du social, de l'économique et du travail pour réduire ces disparités n'en est malheureusement qu'à ses balbutiements. Cela est également valable en ce qui concerne les débats sur la péréquation des charges entre les Etats « gagnants » et « perdants » de la globalisation. La dominance de l'idéal neo-libéral empêche une intégration des aspects sociaux dans des régimes globaux comme l'Organisation Mondial du Commerce (WTO) ou l'Accord Multilatéral sur l'Investissement (MAI). La sécurisation des possessions et les symétries du pouvoir bloquent une formation sociale de la globalisation à l'intérieur et entre les sociétés.

### **La population mondiale**

La population mondiale augmente constamment mais à un rythme inférieur à celui prédit par les Nations Unies au début des années quatre vingt dix. L'accroissement de la population est le plus grand dans les pays les plus pauvres. La baisse par contre est la plus accentué dans les pays où l'on observe un développement.

La conférence sur la population mondiale du Caire a constaté que des investissements dans l'éducation et de la santé comme dans un soutien ciblé des femmes dans leurs droits offraient les meilleures chances pour désamorcer la bombe à retardement que représente le problème de l'accroissement incontrôlé de la population mondiale. Il se développe une relation de cause à effet entre la politique de contrôle de la population et celle de lutte contre la pauvreté. Mais peu d'Etats ont vraiment commencé à réaliser les mesures préconisées sur la base du volontariat au Caire et au sommet mondial social de Copenhague, qui visaient justement à combattre la pauvreté et à s'engager sur des programmes de contrôle de l'accroissement de la population.

### **La pression des migrations**

La pression des migrations dans les régions les plus pauvres du monde est augmentée par les guerres, l'augmentation de la population, la pauvreté des masses, la destruction de l'environnement et par les médias qui rendent visible la différence de niveau de prospérité entre des régions et des continents. Mais les nouvelles « migrations des peuples » ne se font pas du sud au nord ou d'est à l'ouest, comme il a été prédit il y a encore dix ans, mais elles se font essentiellement au sud et à l'intérieur du sud.

La communauté internationale est globalement d'accord sur le fait que les problèmes de migration, aperçus de plus en plus comme des problèmes de sécurité, doivent être résolus là où ils surgissent par une politique de prévention de paix et de développement. Mais la prévention des conflits échoue la plus part du temps et la politique de développement ne fait que soutenir ponctuellement le développement social et écologique. La pression de migration va donc encore augmenter. Les pays d'accueil potentiels essaient pour leur part contrer ce développement par des contrôles de frontières plus strictes et des lois d'asile plus restrictives. Et ils le font avec succès.

### **Les femmes**

La tendance mondiale à donner plus de droits et une meilleure éducation aux femmes n'a pas jusqu'à présent apporté une amélioration de leur statut défavorisé dans l'économie, la politique et la société.

Les conférences mondiales de Vienne, le Caire et Pékin ont conduit à un consensus en ce qui concerne les droits de l'homme spécifique aux femmes et sur leur rôle central dans le processus de développement. Pour imposer ces droits et ce rôle des femmes se sont mis en place des réseaux féminins globaux. Mais l'impulsion initiée par ces conférences n'a trouvé que très peu de suite à niveau national.

### **La révolution de la communication**

La révolution de la communication est la force d'impulsion majeure de la globalisation économique, politique et culturelle. Elle est à la cause des bouleversements à l'intérieur des sociétés. Son déploiement ne fait que

commencer. Les coûts de communication sont en baisse constante, mais les barrières d'accès sont élevées.

La connaissance des effets complexes de cette tendance et du besoin d'action politique le concernant est insuffisante. Il manque un cadre institutionnel et global. En même temps toute tentative de régulation nationale reste sans effet. D'un autre côté les ONG peuvent utiliser cette nouvelle technologie et cet espace global libre pour créer un réseau transnational des ONG.

## **2. Economie mondiale**

---

### **Les Pays en Développement et en Transformation**

Presque tous les Pays en Développement et en Transformation ont su, depuis les années quatre vingt, s'intégrer dans le commerce mondial. Alors que quelques-uns de ces pays ont même pu s'approcher des pays de l'OCDE, il y semble que il y a toujours des régions du monde qui ne peuvent faire face à la concurrence mondiale.

Là encore, à la fin des années quatre vingt dix, un consensus semble prévaloir au sein de la Banque Mondiale, de la Commission Economique des Nations Unies pour L'Amérique Latine et les Caraïbes et de l'OCDE, à l'exception du Fond Monétaire Mondial. Le concept d'une politique active et acceptable, économique et sociale, comme celui d'un rôle central de l'Etat dans les pays de transformation et de développement corrigeait le concept néo-libéral des années soixante dix et quatre vingt. A été reconnu également la nécessité de conditions d'encadrements adaptés pour promouvoir le développement au niveau global, comme par exemple des marchés financiers stables, un accès libre des produits agricoles sur les marchés de l'Union Européenne ou encore la nécessité d'une coopération régionale. Mais les moyens d'atteindre une capacité concurrentielle systématique, d'avoir des effets sur l'emploi sur une grande partie de la population ou encore de réaliser un combat contre la pauvreté dans des pays des plus pauvres reste à définir.

### **Le chômage de longue durée**

Le chômage de longue durée reste un problème central dans beaucoup de pays industrialisés, notamment à cause de la baisse de la demande de travail non qualifié. De là à conclure que la société du travail va cesser d'exister est bien sûr prématuré.

Au niveau national, les clés de la lutte contre le chômage résident dans les mesures de qualification spécifique, l'adaptation du système d'éducation et d'innovation orienté vers les nouveaux besoins et les conditions de l'économie mondiale, des marchés de travail flexible et finalement un système de sécurité sociale. Certains exemples l'ont démontré. Mais, au sein des pays de l'OCDE, la création de standard sociaux minimum et une coordination sérieuse des politiques d'économie pour éviter une concurrence ruineuse des lieux de production n'est pas encore en vue.

### **Les marchés financiers internationaux**

Les marchés financiers internationaux déstabilisent l'économie mondiale. Le volume et la volatilité des courants financiers mondiaux augmentent et provoquent des crises des systèmes financiers et monétaires, surtout dans les Pays en Développement et en Transformation.

Une nouvelle régulation complète des marchés financiers serait nécessaire. La crise asiatique a conduit à une prise de conscience dans ce domaine. Un contrôle des spéculations et des créanciers aussi qu'un nouveau régime monétaire sont possible. Mais ceci devrait être imposé par des alliances politique capable d'agir contre les propriétaires de capital bien organisés et mobiles à l'échelle mondiale.

### **Les fusions internationales**

Le carrousel des fusions internationales tourne de plus en plus vite. Les processus globaux de concentration et de monopolisation mènent à la création d'espaces économiques supranationaux et à une réduction de la portée d'une politique économique nationale.

Les entreprises globalement mobiles se trouvent en face d'acteur pratiquement immobile comme les salariés, les syndicats ou encore les gouvernements. Le

rapport de force se développe donc vers les acteurs mobiles. De plus, un droit global de concurrence ou de cartel n'existe pas encore. Les représentations des salariés devraient être développées à « l'échelle internationale » de l'entreprise.

### **La concurrence et la confrontation entre les grandes puissances économiques**

La concurrence et la confrontation entre les grandes puissances économiques augmentent dans une économie mondiale polycentrique. L'Union Européenne et les Etats Unis se trouvent au début d'un combat pour le pouvoir et pour l'influence économique dans l'économie mondiale du 21<sup>ème</sup> siècle. Des régimes multilatérales comme l'Organisation pour le commerce mondiale (WTO) et des projets d'intégration régionale risquent d'entrer en contradiction l'un envers l'autre.

L'amélioration des relations transatlantiques est donc la clé pour une stabilisation et sur contrôle institutionnel de l'économie mondiale. Mais des conflits politiques concernant le domaine de la réglementation entre l'Union Européenne et les Etats Unis deviennent apparent dans le développement d'une réglementation commerciale mondiale et dans la recherche d'un cadre pour les marchés financiers mondiaux. Le développement économique et politico-sociale future de l' Union Européenne, ainsi que sa position dans le processus de développement d'une économie mondiale, vont influencer d'une façon décisive l'image du capitalisme mondiale dans le 21<sup>ème</sup> siècle.

## **3. Ecologie mondiale**

---

### **Le climat**

Les émissions polluantes humaines ne cessent d'augmenter depuis l'ère de l'industrialisation. Cela a mené à une concentration élevée de gaz toxiques dans l'atmosphère.

La relation entre l'augmentation des émissions polluantes et les changements de climat n'est de nos jours plus contestée. Mais les taux de réduction définits

dans la convention sur le climat et dans le protocole de Kyoto sont insuffisants. De plus, la discussion sur les instruments effectifs à employer n'est pas encore terminée. Des stratégies au niveau national pour respecter les engagements pris n'ont jusqu'à présent pas été développées.

### **Les substances nuisibles à l'ozone**

Depuis 1987 l'utilisation mondiale de substances nuisibles à l'ozone a pu être réduite de 85 pour cent.

Cette réussite peut être attribuée aux faits suivants : Des buts bien définis et un emploi du temps précis, des mécanismes de contrôle concret, une structure simple du problème et l'intérêt de l'industrie à bénéficier d'une réglementation. Par ailleurs, la participation de Pays en Développement et en Transformation a été soutenue par un transfert de ressources.

### **La mobilité**

La mobilité croissante contribue considérablement à l'effet de serre.

Le problème du trafic n'a jusqu'à présent pas été suffisamment considéré dans la convention sur le climat et le protocole de Kyoto. Sur le plan national, aucune stratégie faisable pour résoudre ce problème n'a encore été développée.

### **Le conflit sur l'environnement potentiel**

La destruction de l'environnement représente un facteur croissant pour les conflits violents. Le plus grand potentiel de conflit d'environnement se situe au niveau local.

La probabilité d'un conflit dû à des problèmes d'environnement est de plus en plus acceptée. A l'échelle internationale, les premières structures de résolution de ce problème se dessinent avec par exemple le partenariat pour l'eau de la Banque Mondiale. Mais la réussite du traitement des problèmes d'environnement se joue au niveau local. Là aussi, certaines exemples positifs peuvent être constatés.

### **La politique de l'environnement dynamique et globale**

Le nombre croissant de traités sur l'environnement est le résultat d'une politique de l'environnement dynamique et globale. Le principe nouveau de la « responsabilité commune mais différenciée » est, depuis la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à Rio, bien ancré dans toutes les conventions globales sur l'environnement. Les pays industrialisés doivent d'après le principe du pollueur-payeur porter les charges principales de l'aménagement structurel écologique.

Néanmoins la dégradation de l'environnement continue malgré les conventions existantes. L'application de beaucoup de conventions se trouve gênée voire empêchée par des égoïsmes nationaux, le pouvoir de blocage des intérêts économiques et par l'inexistence de mécanismes de sanction. Dans ce contexte, les ONG qui agissent de façon globale commencent à jouer un rôle de plus en plus important en influençant et en rendant publique les processus de négociation.

#### **4. Politique mondiale**

---

##### **La paix**

Si on définit la paix par l'absence de guerres entre les Etats, on pourrait dire que les relations internationales sont devenues plus paisibles. Pourtant la stabilité du système international est menacée par plusieurs risques. Les conflits intra étatiques ont augmenté et risquent de devenir internationaux. Les conflits provenant du combat pour les ressources naturelles comme par exemple ceux sur l'utilisation des ressources en eau concernant des fleuves qui traverse les frontières et des conflits régionaux entre Etats qui possèdent aussi des armes de destruction massive s'y ajoutent. L'agrandissement du nombre d'Etats depuis 1945 porte en lui-même un potentiel de conflit augmenté.

Il y a consensus dans la recherche scientifique sur la paix en ce qui concerne les mesures nécessaires pour aider à sécuriser une paix mondiale et civiliser les relations internationales. Ces mesures sont : Une réglementation juridique des relations internationales, l'accroissement des interdépendances

économiques et la densification de la coopération internationale, la fortification des fonctions de prévention et de maintien de la paix d'un conseil de sécurité des Nations Unies réformé, comme la fortification complémentaire des arrangements régionaux pour la sécurité d'après l'article VIII de la charte des Nations Unies et finalement l'aide à la formation de structures pacifiques par une démocratisation et le développement de zones pacifiques démocratiques. Alors qu'on constate des progrès dans la réglementation juridique des relations internationales dans certaines régions, dans d'autres domaines ce sont plutôt des tendances anarchiques qui se manifestent. De plus des revendications hégémoniques bloquent la réalisation de l'agenda pour la paix qui attribuait un rôle clé aux Nations Unies dans les processus de paix. Des turbulences dans la périphérie politique mondiale ont provoqué une nouvelle forme d'interventionnisme de la part des pouvoirs mondiaux et régionaux.

### **Les conflits intra-étatiques**

Depuis les années soixante le nombre de conflits intra-étatiques a constamment augmenté. Ces conflits sont intitulés de « conflits ethniques » mais en vérité ils sont des conflits de pouvoir et de distribution des biens déguisés en conflits ethno-politiques. Le résultat de ces conflits est une décomposition des Etats, une croissance de la violence et une chaotisation des régions.

La complexité de ces conflits empêche des solutions « sur étagère » de l'extérieur. Les propositions des secrétaires généraux des Nations Unies et des experts scientifiques en matières de la recherche sur la paix misent sur la « primauté de la prévention ». Ceci veut dire la construction de mécanismes d'alerte avancée multilatéraux, une diplomatie de médiation discrète à plusieurs niveaux, le renforcement des compétences civilo-sociales, si nécessaire l'envoi de casques bleus pour le maintien de la paix, le contrôle du trafic d'armes et la construction de structures de sécurité régionales avec l'aide entre autre d'une politique de développement qui se comprend comme une politique de paix. La plupart du temps, cette politique de prévention échoue car ses moyens, pourtant reconnus, ne sont pas mis en œuvre ou trop tard ou dans un faux

ordre ou pas avec une importance suffisante. A peu d'exceptions, les Nations Unies n'avaient à leur disposition ni les ressources en finances ni en personnel nécessaires pour réaliser une prévention effective.

### **Les dépenses militaires**

Depuis la chute du mur les dépenses militaires ont presque partout été diminuées, mais les « dividendes de la paix » ont été moins élevés qu'espérés par certains. Le trafic ou commerce d'armes (ça dépend du point de vue) entre le monde de l'OCDE et les Pays en Développement et en Transformation est florissant. De même certains pays de l'OTAN et de l'Est disposent toujours de complexes militaro-industriels surdimensionnés. Dans le Sud, la Chine, l'Inde, l'Afrique du Sud et le Brésil s'imposent comme exportateurs importants d'armement.

Il y a des progrès dans la réduction du potentiel d'armement. Les Etats Unis et la Russie continuent leurs négociations pour une continuation de la réduction de leur potentiel nucléaire. Les Nations Unies tentent d'élargir le régime des réductions d'armement, de l'interdiction d'exportation d'armes dans les régions de crise et de créer un régime sur les armes légères. De même que pour le traité sur l'interdiction de mines antipersonnel, le travail d'influence des ONG joue ici un rôle important.

D'un autre côté, un contrôle effectif du trafic d'armes échoue à cause des intérêts des exportateurs d'armement. En la matière les pays de l'Ouest ne donnent pas non plus le bon exemple. Les Etats Unis refusent même de souscrire à la convention contre les mines antipersonnel. L'efficacité du traité de non-prolifération des armes nucléaires est fortement restreinte par le refus des pays ayant récemment acquis une capacité nucléaire ou étant sur le point d'en acquérir de signer ce traité.

### **Les droits de l'homme**

L'institutionnalisation légale des droits de l'homme et la protection de ces droits font des progrès. Elle donne au projet de la Global Governance le fondement normatif d'une éthique mondiale. Mais la reconnaissance de l'universalité et l'indivisibilité des droits de l'homme crée aussi un conflit avec le principe de la souveraineté. Elle contredit tendanciellement l'interdiction d'intervention dans les affaires intérieures d'un Etat en vertu de l'article 2 alinéa 7 de la Charte des Nations Unies.

La conférence sur les droits de l'homme de Vienne ainsi que de multiples résolutions de la commission sur les droits de l'homme des Nations Unies reconnaissent l'universalité et l'indivisibilité des droits de l'homme. Un autre pas en avant est atteint par l'installation de la Cour Pénale Internationale pour la poursuite des atteintes aux droits de l'homme les plus graves. Dans la politique de droit de l'homme les réseaux créés par les différentes organisations des droits de l'homme ont une fonction importantes d'avant garde et de prévention.

Mais les comptes rendus de ces organisations contiennent toujours un grand nombre d'infractions ou d'atteintes graves aux droits de l'homme presque partout dans le monde et surtout dans des régions de crise. La reconnaissance du principe d'universalité et d'indivisibilité des droits de l'homme n'a pas pu empêcher quelques gouvernements d'affirmer la priorité de normes « islamiques » ou « asiatiques ». Ceci crée un relativisme culturel qui permet de justifier idéologiquement les atteintes graves au droit de l'homme. Elle n'a pu non plus éviter la classification au deuxième rang des droits de l'homme sociaux, économiques et culturels, qui en raison des conditions de pauvreté des masses restent loin d'être réalisés.

---

### ***Partie III : La Global Governance – un concept mort-né ?***

#### ***Conclusion et perspectives***

---

Compte tenu de l'impact des principes de la Global Governance dans la réalité mondiale, on pourrait être plutôt pessimiste. La libéralisation globale semble

avoir amené avec elle une perte totale du contrôle étique aussi bien que politique. Nous nous voyons confrontés à une multitude de problèmes tant dans des domaines différents qu'à des niveaux très différents et avec des interdépendances peu claires. Comment croire que ces problèmes ont à la fois des solutions trouvées à la fois au niveau individuel et collectif ? La Global Governance n'est-elle donc pas et ne restera-t-elle pas un concept mort-né, une idée philosophique, belle certes, mais aussi loin de la réalité ?

Pour résoudre des problèmes il faut d'abord les reconnaître comme tels. Ensuite il faut comprendre leurs causes pour trouver une solution. Et finalement pour mobiliser les forces nécessaires, parfois très considérables, il faut y voir un intérêt.

Le concept de la Global Governance certes ne nous donne pas de réponses concrètes à nos problèmes, mais il nous aide à voir et comprendre ces problèmes. Il nous donne une idée de la manière dont nous pourrions aborder ces problèmes pour accroître les chances de les résoudre. Et il nous montre l'intérêt qu'il y a justement à résoudre ces problèmes.

Vu la situation globale réelle on pourrait donc dire que le verre est à demi-vidé ou à demi-plein.

Reste la question de la motivation. Aborder ces problèmes coûte cher. Et les intérêts nationaux à court terme sont encore beaucoup plus forts que ceux d'une société globale à long terme. Alors que beaucoup de politiciens parlent très souvent « de préserver un monde vivable pour nos enfants », leurs actes témoignent trop souvent d'une autre attitude qui est plutôt tournée vers les prochaines élections.

Alors faut-il d'abord attendre que des guerres éclatent pour les ressources naturelles ou que les moutons deviennent aveugles à cause du trou d'ozone (Chili) ou encore que le cancer de peau augmente de trente pour cent dans une région (Australie du sud) ? Quelle motivation faudra-t-il pour faire changer d'attitude les hommes et électeurs de sorte qu'ils forcent leur gouvernement à agir ?

Pourtant l'exemple nous montre bien une évolution dans les attitudes. Quand on compare la politique de l'aide au développement des gouvernements industrialisés d'avant 1989 et celle d'aujourd'hui on constate la différence de qualité. Dans le temps l'aide consistait à faire des projets coûteux et prestigieux, complètement démesuré dans les pays pauvres. Ceci s'avérait comme une politique voué à l'échec. De nos jours on cherche à promouvoir le développement durable, l'aide à l'auto-aide pour les pays pauvres. L'interventionnisme étique a cédé à une vue globale et plus pragmatique. On a compris les interdépendances et l'intérêt de promouvoir un développement à long terme.

Le concept de la Global Governance cherche à développer cette tendance et à l'étendre dans d'autres domaines et à l'échelle mondiale. Il est un concept qui lie l'espace avec le temps et les acteurs pour mieux gérer notre monde.

La Global Governance n'est donc pas un concept mort-né. Il est l'enfant du désir de prendre nous même notre destin en main et non de le subir. Son père en est l'intérêt commun et sa mère la volonté de réussir. Dans ce sens, on peut être optimiste même si les objectifs à atteindre le sont à long terme.

Mais il reste encore un long chemin à faire. Je terminerai donc mon mémoire avec un regard sur le futur. Et qui serait mieux placé pour le faire que la commission sur la Global Governance elle-même ?:

*„Traditionnellement, la gouvernance globale a été considérée avant tout comme un ensemble de relations intergouvernementales. Aujourd'hui, elle fait entrer en jeu non seulement des gouvernements et des institutions intergouvernementales, mais également des organisations non gouvernementales (ONGs), des mouvements de citoyens, des multinationales, les milieux universitaires et les moyens de communication. L'apparition d'une société civile globale, comprenant de nombreux mouvements qui renforcent le sentiment de solidarité humaine, reflète une capacité et une volonté accrues des individus de contrôler leurs propres circonstances de vie.*

*Les Etats restent les acteurs principaux, mais ils ne supportent plus le poids entier de la gouvernance. De même, les Nations Unies doivent jouer un rôle essentiel, mais elles ne peuvent pas fournir tout le travail de gouvernance. Gouvernance globale ne signifie pas gouvernement mondial ou fédéralisme mondial. La gouvernance mondiale efficace appelle une nouvelle vision, en mettant les individus aussi bien que les gouvernements au défi de prendre conscience du fait qu'il n'y a pas d'autre solution que la coopération afin de créer le monde qu'ils veulent avoir pour eux et pour leurs enfants. Cela exige un engagement solide envers une société civile fondée sur la démocratie.*

*Les changements survenus au cours du dernier demi-siècle ont rapproché le concept de voisinage global de la réalité, une réalité dans laquelle les citoyens sont de plus en plus interdépendants et qui les oblige à coopérer, les problèmes qui appellent une action de voisinage global ne cessant de se multiplier. Des événements qui se produisent dans des contrées autrefois considérées comme lointaines prennent davantage d'importance aujourd'hui : ils sont devenus plus proches.*

*Nous croyons qu'une éthique civile globale pour guider l'action dans un voisinage global ainsi qu'un leadership imbu de cette éthique sont essentiels pour la qualité de la gouvernance globale. Nous appelons à la prise d'un engagement commun à l'égard de valeurs fondamentales que l'humanité tout entière puisse respecter : le respect de la vie, de la liberté, de la justice et de l'équité, le respect, la bienveillance et l'intégrité mutuels. Nous croyons en outre que c'est par la reconnaissance d'un ensemble de droits et de responsabilités communs que l'humanité tout entière sera le mieux servie.(...)*

*Les activités et la population humaines ne sont accrues à tel point qu'elles ont pour conséquence d'empiéter sur les conditions fondamentales nécessaires à la vie. Il faut agir dès maintenant pour contrôler ces activités et maintenir la croissance de la population dans des limites acceptables, afin d'empêcher que la sécurité planétaire ne soit mise en danger.(...)*

*Le principe de la non-intervention dans les affaires internes des Etats ne doit pas être pris à la légère. Mais il est aussi nécessaire de revendiquer les droits et intérêts de la communauté internationale lorsque se produisent des événements mettant gravement en danger la sécurité des personnes à l'intérieur des frontières nationales. Un consensus global existe aujourd'hui dans de tels cas en faveur d'une action des Nations Unies reposant sur des considérations humanitaires. Nous proposons une modification de la Charte des Nations Unies qui permette de telles interventions, en les limitant toutefois aux cas que le Conseil de Sécurité réformé estimerait constituer une violation de la sécurité des personnes tellement flagrante et extrême qu'ils exigent une action internationale fondée sur des motifs humanitaires. (...)*

*Les agents non étatiques devraient avoir à leur disposition un nouveau "droit de pétition" leur permettant de porter les situations mettant gravement en péril la sécurité des personnes à l'intérieur de frontières étatiques à l'attention du Conseil de Sécurité. La modification de la Charte instituant le droit de pétition devrait aussi autoriser le Conseil de Sécurité à inviter les parties à un litige intra-étatique à le régler selon les mécanismes prévus par la Charte pour le règlement pacifique des différends entre Etats. Le Conseil devrait être autorisé à appliquer les sanctions prévues au Chapitre VII si ces efforts n'aboutissent pas, mais uniquement s'il décide que l'intervention est justifiée en vertu de la modification de la Charte visée aux paragraphes précédents pour des motifs de violation flagrante de la sécurité des personnes. Même dans de tels cas, il ne faudrait recourir à l'usage de la force qu'en dernier ressort. (...)*

*L'implication des organisations régionales dans le règlement des différends aux côtés des Nations Unies fait naître de nouvelles possibilités. Nous appuyons l'appel du Secrétaire Général à un rôle plus actif des organisations régionales en vertu du Chapitre VIII de la Charte. (...)*

*Les Nations Unies devraient être en mesure de déployer des unités de maintien de la paix crédibles et efficaces à un stade précoce d'une crise donnée et à bref délai. Il est grand temps de créer une force de volontaires des Nations Unies. Nous envisageons une force de 10.000 personnes au maximum. Cette force ne*

*remplacerait pas l'action préventive des forces traditionnelles de maintien de la paix ou l'application des sanctions à vaste échelle prévues au Chapitre VII de la Charte. Elle comblerait plutôt une lacune en donnant au Conseil de Sécurité la possibilité d'appuyer la diplomatie préventive par des mesures de déploiement sur le terrain immédiates et convaincantes. La seule existence de cette force constituerait un moyen de dissuasion; elle viendrait appuyer la négociation et le règlement pacifique des différends. (...)*

*Le temps est désormais venu de construire un forum global qui soit en mesure de donner un leadership dans les domaines de l'économie, de la vie sociale et de l'environnement. Un tel forum devrait être plus représentatif que le Groupe des Sept ou les institutions de Bretton Woods et plus efficace que le système actuel des Nations Unies. Nous proposons l'établissement d'un Conseil de Sécurité Economique (CSE) qui serait composé de hautes personnalités politiques. Ses fonctions seraient uniquement délibératives; son influence découlerait de la pertinence et de la qualité de son travail ainsi que de l'importance de ses membres. (...)*

*L'élément central de la réforme du système des Nations Unies est la réforme du Conseil de Sécurité. Il n'est pas acceptable que la qualité de membre permanent soit limitée à cinq pays qui tirent leur prééminence d'événements remontant à cinquante ans; il en va de même pour le droit de veto. Augmenter le nombre des membres permanents et leur donner le droit de veto constituerait une régression. Nous suggérons un processus de réforme en deux étapes. (...)*

*Le voisinage mondial de l'avenir doit se caractériser par le droit et la réalité des faits que tous, y compris les plus faibles, sont égaux devant la loi et que nul, y compris le plus fort, n'est au-dessus de la loi. Nos recommandations tendent au renforcement du droit international et, en particulier, de la Cour internationale de Justice. (...)*

*Un des grands défis auxquels le leadership doit se mesurer à l'heure actuelle est celui de l'harmonisation des exigences de l'action nationale et des nécessités de la coopération internationale. Ce défi n'est pas nouveau, mais il a pris une intensité nouvelle alors que la globalisation entraîne une diminution de*

*la capacité de pourvoir au plan national et augmente le besoin de fournir des efforts combinés au plan international. Un leadership éclairé exige une vision claire de solidarité dans le véritable intérêt du bien-être national et le courage politique de constater la manière dont le monde a changé, ainsi que les formes par lesquelles un nouvel esprit de voisinage global doit remplacer les anciennes notions d'Etats rivaux éternellement confrontés.*

*L'alternative est trop effrayante à envisager. Dans une lutte finale pour le premier rang, dans laquelle chacun considère comme vertu la promotion de son propre intérêt national, où les Etats et les peuples sont dressés les uns contre les autres, il ne peut y avoir de vainqueur. Le monde entier sera perdant; l'égoïsme fera du génie l'instrument de l'auto-destruction du genre humain. L'espoir doit venir du peuple, le peuple qui demande la lumière de la part de ses dirigeants et qui refuse d'accepter la possibilité d'une humanité en guerre avec elle-même. Le pendant de cet espoir est la promesse du leadership qu'apporteront les générations futures.*

*Au sens propre de ces termes, le voisinage global est le foyer des générations futures; la gouvernance globale est la perspective de le rendre meilleur qu'il ne l'est aujourd'hui. Cet espoir demeurerait cependant lettre morte s'il n'existait pas des signes que les générations futures reviennent à la tâche mieux équipées que leurs parents. Elles emportent dans leurs bagages pour ce voyage vers le siècle à venir moins de vieilles animosités et moins de systèmes conflictuels accumulés au cours de l'ère des Etats-nations.*

*La nouvelle génération sait combien elle serait proche des cataclysmes si elle ne respecte pas les limites de l'ordre naturel et ne prend pas soin de la terre en préservant sa capacité de donner la vie. Elle a, plus qu'aucune génération qui l'a précédée, un sens plus profond de solidarité en tant que peuple de la planète. Cette génération connaît le voisinage comme aucune génération ne l'a connu auparavant.*

C'EST SUR CES BASES QUE RÉPOSE NOTRE ESPOIR DE  
VOISINAGE GLOBAL .<sup>23</sup>

---

<sup>23</sup> <http://www.ccg.ch/fr.htm>, 21/11/00, p. 3-13

---

## **Bibliographie**

---

- Commission of Global Governance <http://www.ccg.ch/bvfr.htm>, 10/00
- GEIGER, Gebhard ***Neue Strukturen und Herausforderungen der internationalen Sicherheit im Informationszeitalter***, dans: Aussenpolitik, 4. Quartal 1997
- HAUCHLER, Ingomar ***Trends und Interdependenzen globaler Entwicklung***, dans: Globale Trends 1998, Fischer Taschenbuchverlag, Frankfurt a.M., 1997
- HAUCHLER, Ingomar, MESSNER, Dirk, NUSCHELER, Franz ***Globalisierung & Global Governance – eine Synopse***, dans Globale Trends 2000, Fischer Taschenbuchverlag, Frankfurt a.M., 1999
- JEAN PAUL (pseudonyme pour Johann Paul Friedrich RICHTER, 1763-1825) ***Die wunderbare Gesellschaft in der Neujaahrsnacht***, Frankfurt a.M., Insel Verlag, 1998
- KANT, Immanuel ***Zum ewigen Frieden. Ein philosophischer Entwurf***, par F. Nicolovius, Königsberg, 1795
- MESSNER, Dirk, NUSCHELER, Franz ***Globale Trends, Globalisierung und Global Governance***, dans Globale Trends 1998, Fischer Taschenbuchverlag, Frankfurt a.M., 1997
- MESSNER, Dirk, NUSCHELER, Franz ***Global Governance***, dans Policy Paper 2 de la Stiftung Entwicklung und Frieden, Bonn, 1996
- ROBEJSEK, Peter ***Globalisierung – Mehr als eine mentale Falle?***, dans Rissener Rundbrief, Haus Rissen, AUG/SEP, Hamburg, 1998

- SCHMIDT, Hilmar, TAKE, Ingo ***Demokratischer und besser ? – Der Beitrag von Nichtregierungsorganisationen zur Demokratisierung internationaler Politik und zur Lösung globaler Probleme***, dans : Aus Politik und Zeitgeschichte, B43, Oktober 1997
- SUTER, Keith ***Why does globalisation mean?***, dans Club-Forum, Deutsche Gesellschaft Club of Rome, 3. Quartal 1998
- WAGNER, Wolfgang ***Die grossen Krisen unserer Zeit – Kann Politik sie noch bewältigen?*** Dans: Internationale Politik, Dez. 1997

---

## **Table des matières**

---

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
1. DÉFINITIONS.....	1
a.) <i>Globalisation</i> .....	1
b.) <i>Global Governance</i> .....	2
2. CADRE DU TRAITEMENT .....	2
<b>PARTIE I : UN CONTEXTE MODERNE ET UN CONCEPT ANCIEN.....</b>	<b>3</b>
1. LA GLOBALISATION.....	3
a. <i>Le problème</i> .....	3
b. <i>Les niveaux des problèmes</i> .....	4
c. <i>Les acteurs globaux</i> .....	5
2. UN COUP DE PROJECTEUR HISTORIQUE ET PHILOSOPHIQUE.....	6
3. LE CONCEPT DE LA GLOBAL GOVERNANCE.....	8
a. <i>Les conditions requises</i> .....	10
b. <i>Les possibilités</i> .....	11
c. <i>Les limites</i> .....	12
<b>PARTIE II : CONFRONTATION DES CHAMPS DE LA GLOBALISATION ET DE LA GLOBAL GOVERNANCE .....</b>	<b>13</b>
1. SOCIÉTÉ MONDIALE .....	14
2. ÉCONOMIE MONDIALE .....	17
3. ÉCOLOGIE MONDIALE.....	19
4. POLITIQUE MONDIALE .....	21
<b>PARTIE III : LA GLOBAL GOVERNANCE – UN CONCEPT MORT-NÉ ?.....</b>	<b>24</b>
<b>CONCLUSION ET PERSPECTIVES .....</b>	<b>24</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>32</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>34</b>